

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 16/12/2022

ID : 081-218101632-20221206-2022_DEL103-DE

SLOW



PROJET D'ETABLISSEMENT

CENTRE MULTI-ACCUEIL

JEANNE-MAZEL

81200-MAZAMET



Table des matières

INTRODUCTION **- 1 -**

PROJET SOCIAL **- 2 -**

ETAT DES LIEUX	- 2 -
D'HIER...	- 2 -
...A AUJOURD'HUI	- 3 -
AUTRES MODES D'ACCUEIL SUR LA COMMUNE	- 4 -
CENTRE MULTI-ACCUEIL DE LA LAUZE	- 4 -
MJC CENTRE SOCIAL	- 4 -
LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) DE LA MONTAGNE NOIRE	- 4 -
LES ECOLES PRIMAIRES (MATERNELLES ET ELEMENTAIRES)	- 4 -
LES COLLEGES ET LYCEES	- 4 -
SERVICES DE PROXIMITE	- 5 -
LES PARTENAIRES	- 5 -
PARTENAIRES EDUCATIFS	- 5 -
PARTENAIRES ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET FINANCIERS	- 6 -
L'ACCUEIL DES FAMILLES EN INSERTION ET VULNERABLES	- 6 -
DEVELOPPEMENT DURABLE	- 7 -

PROJET EDUCATIF **- 8 -**

PRESENTATION DE LA CRECHE	- 8 -
LES ENJEUX	- 8 -
LES PRINCIPES	- 8 -
L'EQUIPE	- 9 -
L'ACCUEIL	- 9 -
L'EVEIL	- 9 -
L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS	- 10 -
LA VERBALISATION	- 10 -
L'AUTONOMIE	- 10 -
RELATION PARENTS/PROFESSIONNELLES	- 11 -
L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	- 11 -
LES REPAS ET GOUTERS	- 12 -
LE SOMMEIL	- 12 -

PROJET PEDAGOGIQUE **- 13 -**

PRESENTATION DU PERSONNEL	- 13 -
L'ADAPTATION	- 15 -

L'ACCUEIL DU MATIN ET LES RETROUVAILLES DU SOIR	- 16 -
A L'ARRIVEE	- 16 -
LES RETROUVAILLES	- 17 -
L'ALIMENTATION	- 17 -
CHEZ LES BEBES-MOYENS...	- 17 -
CHEZ LES MOYENS-GRANDS ...	- 18 -
LE SOMMEIL	- 19 -
LA PLACE DE L'OBJET TRANSITIONNEL	- 19 -
LES SOINS D'HYGIENE ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETE	- 20 -
LE JEU ET LES DIFFERENTES ACTIVITES D'EVEIL	- 21 -
BEBES - MOYENS	- 21 -
MOYENS - GRANDS	- 21 -
ACTIVITES EXTERIEURES	- 22 -
L'ACCUEIL D'UN ENFANT MALADE	- 23 -
L'ACCUEIL D'UN ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE	- 24 -
ASSOCIER LES PARENTS A LA VIE DE LA CRECHE	- 24 -
LE LIVRET "MON HISTOIRE"	- 24 -
LE CARNET DE LIAISON	- 25 -
LES TRANSMISSIONS ORALES	- 25 -
FETE DE FIN D'ANNEE	- 25 -
PHOTOS	- 26 -
REUNION D'INFORMATION A THEME	- 26 -
<i>SUIVI INTERNE DU PROJET</i>	<i>- 27 -</i>
<i>CONCLUSION</i>	<i>- 28 -</i>

INTRODUCTION

Ce projet d'établissement comprend : le projet social, le projet éducatif ainsi que le projet pédagogique. Il a été remanié entièrement en juillet 2021 : suite au nouveau décret relatif aux modes de garde de jeunes enfants du 30 août 2021, nous avons réfléchi afin de rajouter les thèmes qui n'avaient pas été abordés jusqu'ici (développement durable, formation et analyse de pratique des professionnelles...).

Les grandes lignes du précédent projet ont été conservées car nos pratiques de travail nous semblent cohérentes pour assurer un maximum de confort, de bien-être et de sécurité à chaque enfant.

C'est un outil de travail fédérateur auquel les agents doivent se référer pour pouvoir accueillir et accompagner chaque enfant et sa famille dans les meilleures conditions possibles. Il prône une cohérence éducative dans les différents services de la structure pour que chaque enfant et chaque agent évolue dans des conditions les plus agréables possibles.

Il permet aussi à chaque nouveau professionnel ou à chaque stagiaire de connaître les objectifs de l'établissement et les pratiques mises en place pour y parvenir. Il s'intégrera ainsi plus facilement dans l'équipe de travail.

PROJET SOCIAL

Etat des lieux

Mazamet est une commune située dans le département du Tarn (81), au centre de la région Occitanie. Proche de l'Aude et de l'Hérault, au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la ville se situe à mi-chemin entre Toulouse et Béziers. Elle est la capitale du majestueux massif de la Montagne Noire.

En 2018, 10 033 habitants vivaient sur la commune. 4987 ménages sont installés, comprenant 2571 familles dont 33.4% sont en couple avec enfant(s) et 18.1% de familles monoparentales. Nous notons que la part des femmes dans les familles monoparentales représente 14.8% contre 3.3% pour les hommes. Parallèlement, sur 4987 ménages, 40.2% d'entre eux sont retraités.

D'autre part, sur la commune de Mazamet il a été recensé 526 enfants de moins de 6 ans dont 280 de moins de 3 ans.

Enfin, en 2018 il y a eu une forte augmentation des naissances avec 117 naissances, contre 76 en 2017 et 75 nouvelles naissances en 2019.

D'hier...

Il existe à Mazamet une structure d'accueil municipale pour la petite enfance depuis 1928. En effet, à cette époque, la ville de Mazamet était en pleine expansion grâce à l'industrie du délainage et de la mégisserie. Les élus ont donc toujours essayé de créer ou d'améliorer les différents modes de garde pour les enfants dont les deux parents travaillaient dans ces usines et la crèche accueillait surtout les enfants de cette population ouvrière.

Pour l'époque, on peut souligner que la ville de Mazamet était précurseur dans ce domaine. De « La Goutte de lait », garderie fournissant un repas et les soins d'hygiène indispensables, à la structure actuelle, bien des modifications ont été apportées pour s'adapter à l'évolution de la société. Le statut socioprofessionnel des familles fréquentant la crèche a commencé à se diversifier timidement dans les années 70, pour devenir beaucoup plus varié dans les années 80, et surtout en 1981 avec l'ouverture de la halte-garderie.

L'établissement actuel a ouvert ses portes le 30 septembre 1975 et s'appelait « Crèche Municipale Jeanne Mazel ». Il pouvait accueillir 90 enfants 5 jours par semaine et 48 semaines par an. Ce fut le cas jusqu'en 1981, au moment du plein emploi sur la ville.

A partir de 1981, les effectifs ont commencé à diminuer et la municipalité a décidé d'associer une halte-garderie à la crèche. Ce mode de garde, plus souple dans les horaires de présence, correspondait à un nouveau besoin des parents.

En ce qui concerne la crèche, la garde à temps partiel a été mise en place et les parents pouvaient laisser leur enfant 3 ou 4 jours par semaine seulement.

En janvier 2005 avec la mise en place de la PSU (Prestation de Service Unique), le mode de fonctionnement a complètement changé. L'établissement s'appelle désormais « Centre Multi-Accueil Jeanne Mazel » (CMA) et il était agréé pour accueillir 50 enfants. Les possibilités d'accueil ont également évolué afin de respecter au mieux les besoins des familles.

Depuis janvier 2018, le CMA accueille jusqu'à 35 enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

...à aujourd'hui

La structure est située 7 rue Emile Escudié, en plein centre-ville. Elle se trouve à proximité de la Mairie, de la MJC-Centre Social, de certaines écoles et des commerces. Cette implantation permet à toutes les familles de pouvoir y accéder facilement.

L'établissement accueille les enfants de 2 mois et demi à la veille de leurs 4 ans répartis dans 2 services :

- Les BEBES/MOYENS : 15 enfants
- Les MOYENS/GRANDS : 20 enfants

Il est ouvert de 7 heures 30 à 18 heures 15, du lundi au vendredi. Il est fermé le vendredi de l'Ascension, 4 semaines au mois d'août, 2 semaines entre Noël et le premier jour de l'an et tous les jours fériés. Exceptionnellement, à l'occasion de certains ponts, l'établissement peut être fermé d'autres jours dans l'année.

L'établissement accueille prioritairement les enfants dont les familles sont contribuables de la commune de Mazamet. L'accueil régulier est accordé en priorité aux enfants dont les 2 parents ont une activité professionnelle, sont étudiants ou en formation. Les inscriptions se font directement auprès de la directrice sur rendez-vous.

Un tarif horaire est calculé pour chaque enfant en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants dans la famille. Il comprend la fourniture des repas et goûters (hormis le lait maternisé fourni par les parents) et les soins d'hygiène (couches, produits de toilette sauf liniment).

Un contrat est ensuite signé entre les parents et la structure et s'adapte au plus juste aux besoins des parents. Celui-ci définit le nombre d'heures de présence de l'enfant et le tarif horaire.

Une cotisation annuelle forfaitaire de 25 € est facturée à chaque famille. Elle est payable en janvier de chaque année et valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour les enfants entrant en cours d'année, la famille s'acquitte de cette cotisation avec la première facture.

Son montant peut être modifié par arrêté municipal.

En 2021, une soixantaine de familles sont accueillies au sein de l'établissement. Les familles prioritaires représentent un peu plus de la moitié des familles accueillies. 21% des familles sont

des familles monoparentales. Au total, sur une année civile, une centaine d'enfants fréquentent la crèche.

Autres modes d'accueil sur la commune

CENTRE MULTI-ACCUEIL DE LA LAUZE

Depuis le 1^{er} novembre 2016, l'établissement est situé dans des locaux neufs de l'école de la Lauze et il est ouvert de 7 h 45 à 18 h 15 du lundi au vendredi avec un agrément de 17 enfants. Il accueille les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans.

MJC CENTRE SOCIAL

La MJC CS dispose de 2 sites sur Mazamet à proximité de chaque centre multi accueil : l'un est situé en plein centre-ville et l'autre à La Lauze. Elle propose différentes activités aux enfants de 5 à 16 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Il n'y a pas de mode de garde prévu pour les enfants de 4 à 5 ans sur la ville de Mazamet le mercredi et les vacances scolaires. Ainsi, ils sont orientés vers les structures des communes avoisinantes : Aigüefonde, Aussillon, Payrin ou Pont-de-l'Arn.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) DE LA MONTAGNE NOIRE

C'est un lieu de ressource, d'information, d'orientation, d'écoute, d'échange... C'est un service de proximité à destination des (futurs) parents, (futurs) assistantes maternelles et des enfants accueillis. Le RPE propose un accompagnement afin que les parents puissent trouver un mode d'accueil sur le territoire mais aussi un accompagnement des assistantes maternelles. Des temps d'éveils et de socialisation pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles sont également organisés.

LES ECOLES PRIMAIRES (MATERNELLES ET ELEMENTAIRES)

Il y a 8 écoles primaires sur la commune : 6 publiques et 2 privées.

LES COLLEGES ET LYCEES

Il y a 3 collèges dont 2 publics et un privé, ainsi que 3 lycées dont 2 publics et un privé.

SERVICES DE PROXIMITE

La Protection Maternelle et Infantile :

Les consultations infantiles sont assurées par un médecin généraliste sur rendez-vous certaines après-midi par mois.

- des puéricultrices assurent des permanences pour peser les enfants, faire les bilans visuels, auditifs...Elles donnent des conseils aux mamans et savent les rassurer en cas de difficultés. Elles effectuent aussi des visites à domicile sur rendez-vous.
- la sage-femme réalise le suivi des grossesses à domicile.
- des assistantes sociales suivent les familles en difficulté et les aident dans leurs démarches administratives ou autres.
- une psychologue et une éducatrice complètent l'équipe pour assurer le suivi des enfants.

Autres :

- Pour les enfants plus grands, de nombreux clubs de sport sont accessibles sous certaines conditions.
- La médiathèque et la ludothèque sont à la disposition de la population très jeune ou plus âgée pour favoriser leur éveil intellectuel.

Les partenaires

Le Centre Multi-Accueil, travaille en partenariat avec différents interlocuteurs afin de diversifier nos propositions auprès des enfants et de leurs familles.

Partenaires éducatifs

L'école maternelle : un partenariat est organisé chaque année avec 2 écoles de la ville afin de familiariser les enfants à l'école maternelle.

La médiathèque : En lien avec la médiathèque, nous organisons des matinées contes.

Gymnastique : Une éducatrice sportive de la collectivité anime des séances de gymnastique auprès des enfants de la structure afin de favoriser leur développement psychomoteur.

Projet intergénérationnel : Occasionnellement, des personnes âgées viennent à la crèche afin d'échanger avec les enfants et de participer à des ateliers avec eux. Nous sommes également amenés à nous déplacer à la maison de retraite.

Le centre Multi-Accueil de la Lauze : Lors de certains évènements ou fêtes, les enfants du centre Multi-Accueil de la Lauze sont invités à partager nos activités et inversement (ferme nomade, crêpes, spectacle de Noël...).

Partenaires administratifs, sociaux et financiers

La mairie : Elle participe financièrement, humainement, et socialement au bon fonctionnement de l'établissement. La directrice travaille en étroite collaboration avec les différents services municipaux : Le Directeur Général des Services, le service des Ressources Humaines, le service Finances, les services techniques...

La Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité Sociale et Agricole : La CAF et la MSA participent financièrement au fonctionnement de la structure et notamment dans le cadre de la PSU (Prestation de Service Unique) à hauteur de 66% du prix de revient des familles.

La Protection Maternelle et Infantile : Dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement des enfants et de leurs familles nous sommes amenés à orienter celles-ci vers la PMI afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur différentes thématiques. A l'inverse, la PMI oriente les familles vers la crèche dans le but de les accueillir.

La médecine du travail : L'ensemble du personnel passe une visite médicale 1 fois tous les deux ans afin de s'assurer de la bonne santé physique et psychique des professionnelles.

L'accueil des familles en insertion et vulnérables

Notre structure s'efforce d'accueillir le plus possible les enfants dont les parents sont en insertion professionnelle. Lorsque le parent avance dans son projet (formation, emploi en chantier d'insertion...), nous établissons ensemble les modalités d'accueil de l'enfant pour élargir le temps d'accueil.

Parallèlement, la collectivité étudie actuellement le projet de réserver 2 places de crèche AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle) afin de faciliter l'accès à l'emploi des parents de jeunes enfants en proposant aux parents demandeurs d'emploi un service pour faire garder leurs enfants de 0 à 3 ans afin qu'ils puissent mener à bien leurs démarches de recherche d'emploi, entretien d'embauche, formation, rendez-vous avec Pôle emploi, période d'essai, stage, création d'entreprise.... Ceci serait en collaboration avec Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, le Conseil Départemental.

Comme évoqué précédemment, nous travaillons en étroite collaboration avec les services du département (PMI) et le centre social de la commune : ainsi nous accordons une attention particulière à accueillir les enfants des familles en difficultés sociaux-économiques. Des places sont disponibles pour répondre aux besoins de ces familles.

Développement durable

Le développement durable est une démarche globale que nous nous essayons progressivement de mettre en œuvre. C'est l'ensemble de nos actions, à petite ou grande échelle, qui permettent d'instaurer une dynamique durable, fondée sur le principe de recherche continue de l'amélioration de la qualité d'accueil des familles. La politique petite enfance de notre ville accorde une attention particulière à cette démarche.

Notre structure s'est inscrite dans une démarche éco-responsable afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens en collaboration avec l'association « labelvie », le département du Tarn et la CAF. Nous avons suivi des formations sur l'entretien, les cosmétiques, l'alimentation, l'éducation à l'environnement qui tendent vers le développement durable. De ce fait, notre politique d'achats intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement : choix d'achat de matériel pédagogique comme des jeux en bois issus de la gestion durable des forêts et labellisé ou jouets recyclés, une alimentation biologique et locale aussi souvent que possible et préparée sur place, l'achat de couches écologiques, une réflexion autour du thème de la bureautique (papier recyclé, dématérialisation des factures et reçus) ...

Nous avons mis en place un nettoyage alternatif de nos locaux avec l'installation d'une machine à eau ozonée. Les surfaces, les jouets, les sanitaires et le sol sont nettoyés avec de l'eau ozonée. Dans un souci de bien-être des enfants mais également des professionnels, l'utilisation de produits ménagers est limitée.

Nous essayons de favoriser autant que possible les sorties en extérieur (cour ou dans la nature), nous recueillons des éléments naturels que nous utilisons lors d'activités manuelles, nous mettons en place des activités « jardinage » ...

Enfin, tous les petits gestes du quotidien contribuent à mieux respecter notre environnement. Nous nous efforçons à adopter un comportement responsable, à consommer de manière responsable et à sensibiliser ces valeurs aux enfants. C'est ce que nous appelons les éco-gestes du quotidien (recyclage, tri sélectif et lutte anti gaspillage). Toujours dans une démarche responsable pour préserver notre planète, nous veillons à éteindre les lumières lorsque cela n'est pas nécessaire.

D'autres changements vers une qualité d'accueil durable et écologique sont en réflexion et vont continuer d'être opérés au fur et à mesure.

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif expose les grandes lignes de la pédagogie mise en place dans l'établissement pour répondre à nos missions fixées par le décret du 01 août 2000 (1^{er} alinéa de l'art. R.180-10) relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifié par les décrets du 20 février 2007 et en dernier lieu du 07 juin 2010.

C'est un outil fédérateur qui donne tout son sens au travail d'équipe, à l'accompagnement à la parentalité et valorise notre travail auprès des jeunes enfants. Il est porteur de valeurs communes et prône la cohérence, tant dans nos actes que dans les mots, tout en respectant les compétences de chacune.

C'est un outil de référence qui doit être régulièrement consulté et réajusté dès que nécessaire.

Présentation de la crèche

LES ENJEUX

Le Centre Multi-Accueil (CMA) Jeanne Mazel est un mode d'accueil qui permet aux familles de concilier vie socio-professionnelle et vie familiale tout en garantissant à l'enfant une vie quotidienne harmonieuse, sécurisante et épanouissante.

La vie du Multi-Accueil correspond à une expérience de vie collective au sein de laquelle chaque enfant découvre une vie quotidienne différente. Il est essentiel qu'il y trouve sa place au sein du groupe.

Le CMA Jeanne Mazel doit permettre à chaque enfant de développer sa personnalité en tant qu'individu unique, tout en apprenant le respect de l'autre afin de trouver son équilibre.

LES PRINCIPES

Les pratiques éducatives de la crèche respectent un certain nombre de principes :

- Le respect des rythmes propres de chaque enfant
- La recherche d'une prise en compte de l'individualité de chacun au sein d'un groupe
- L'accompagnement de l'enfant dans sa "recherche d'autonomie". Dans la mesure du possible, l'enfant est encouragé et accompagné pour lui permettre de faire par lui-même.
- Les nouveaux apprentissages (comme la propreté ou bien la diversité alimentaire) se font d'abord à la maison.

L'EQUIPE

- Une directrice : infirmière-puéricultrice
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- Des auxiliaires de puéricultrice
- Des professionnels titulaires du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- 1 agent d'entretien
- 2 agents de service cuisine

L'accueil

L'accueil de l'enfant et sa famille au sein de la structure est importante. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une séparation.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation.

Le premier accueil (lors de l'inscription) : Il permet une première connaissance de l'histoire de la famille. Il est l'occasion de présenter la vie à la crèche et de faire visiter les locaux.

Une période d'adaptation : Elle a été pensée et instaurée afin de mettre en place une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant tout en lui permettant d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. C'est la période qui permet à la triade (parent/enfant/professionnelles) de se rencontrer, se connaître et de créer un lien de confiance entre tous ; chaque adaptation est unique.

L'éveil

La crèche est un lieu où l'enfant peut bénéficier d'activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Les professionnelles proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, dans sa construction identitaire. Toutes les actions de la journée sont sources d'activités : se laver les mains, manger, se déshabiller,

ranger les jeux, etc. Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer.

L'égalité entre les filles et les garçons

Le principe d'égalité entre les filles et les garçons est présent dans nos pratiques professionnelles et au quotidien. L'enfant est accueilli et pris en compte comme un individu à part entière. Les enfants, quel que soit leur sexe, ont accès de la même manière à tous les jeux. Il n'y pas de proposition de jeux axées en fonction de leur genre. Dans la même perspective, nous n'associons pas de couleurs aux filles et aux garçons. Par exemple, nos bavoirs et nos draps housse sont donnés de manière aléatoire sans tenir compte des couleurs et du sexe de l'enfant.

La verbalisation

Les professionnelles cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à l'encourager à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

En outre, nous avons le souhait d'accompagner la parole à une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

L'autonomie par le jeu : Les différents ateliers proposés permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'apprendre à faire par eux-mêmes, et de partager avec les autres enfants.

L'autonomie au quotidien : Donner des repères et rituels : lavage des mains avant le repas, ranger la pièce de vie avant les différentes activités, etc. Pour l'habillage et le repas nous laissons faire l'enfant et lui proposons notre aide s'il le désire.

Relation Parents/Professionnelles

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir ses parents, sa famille. Donald Winnicott a dit : *"Un enfant n'existe pas sans sa famille"*.

La relation Parents/Professionnelles se crée dès l'arrivée de la famille à la crèche. Nous souhaitons mettre en place une relation de partenariat et de confiance mutuelle au profit des enfants. Cette confiance mutuelle est à construire tout au long de l'accueil de la famille dans la structure et à entretenir au quotidien.

Nous sommes là pour accueillir et accompagner le parent, en l'orientant si nécessaire sans apporter de jugement hâtif. Nous veillons à respecter le statut du parent en tant que premier éducateur de leurs enfants. Cette notion de coéducation est pour l'équipe l'action de travailler conjointement avec les parents en ayant comme intérêt commun l'enfant. Pour favoriser les échanges avec les familles et ainsi consolider la relation de confiance, nous devons nous montrer disponible et prendre le temps nécessaire à chacune.

L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est un point important. En effet, il doit être favorable à l'enfant pour qu'il puisse se mouvoir en toute liberté, explorer les lieux, créer ses propres expériences ce qui lui permettra de se construire. C'est pour cela, que nous avons fait le choix de penser et de modifier l'aménagement de l'espace selon les enfants accueillis. Cependant, même si celui-ci est travaillé tout au long de l'année par l'équipe, il ne peut pas être modifié tous les jours, puisque l'enfant a besoin de repère pour se sentir en sécurité.

La structure est scindée en deux services : le service des Bébés/Moyens et le service des Moyens/Grands. Dans chacun de ces deux services nous trouvons un coin repas, un coin repos, un espace de jeux avec des tables et une salle de changes. Puis il y a des coins plus spécifiques à chaque service afin de répondre aux besoins de chacun, selon leur tranche d'âge.

De plus, le mobilier convient à la taille des enfants mais également aux critères de sécurité. Ainsi les locaux sont fonctionnels et adaptés aux groupes d'enfant.

Par ailleurs, nous essayons de renouveler assez souvent la décoration dans la salle de vie, au grès des saisons ou par thématique (exemple : Noël, Carnaval, etc.). Une table des saisons est également mise en place dans la section des grands, qui est issue de la pédagogie Steiner-Waldorf. C'est une installation que nous faisons avec les enfants selon l'avancée des saisons.

Les repas et goûters

Un des objectifs de la crèche est de pouvoir offrir une alimentation saine aux enfants tout en s'inscrivant dans une démarche de "développement durable", en utilisant des produits frais et de saison et en favorisant un approvisionnement auprès des fournisseurs locaux. Nous avons une cuisinière au sein de la crèche qui nous confectionne les repas ainsi que les goûters. Afin de mettre l'accent sur la diversité alimentaire, nous avons mis en place des menus élaborés sur 4 semaines.

Le sommeil

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez les jeunes enfants car il est réparateur, autant que constructeur. Pour prendre en compte ce besoin, nous avons plusieurs dortoirs (dans la section des bébés-moyens, ainsi que dans la section des moyens-grand). Néanmoins, nous avons voulu créer un espace de repos, dans chaque service, pour prendre en compte et respecter les besoins et le rythme de chacun. Ainsi, l'enfant peut, s'il le souhaite, se reposer et même dormir à tout moment de la journée.

PROJET PEDAGOGIQUE

D'après les valeurs évoquées dans le projet éducatif, nous avons défini une ligne de conduite pour chaque évènement de la journée :

- L'adaptation de l'enfant dans l'établissement.
- L'accueil du matin et les retrouvailles du soir.
- L'alimentation.
- Le sommeil.
- Les soins d'hygiène et l'acquisition de la propreté.
- Le jeu et les différentes activités d'éveil.
- L'accueil d'un enfant en cas de maladie
- Accueil de l'enfant en situation d'handicap ou de maladie chronique

Présentation du personnel

Le centre Multi-Accueil Jeanne Mazel est géré par la directrice, diplômée infirmière-puéricultrice, garante du projet d'établissement et du bon fonctionnement de la structure. Elle accueille au quotidien les familles afin de répondre au mieux à leurs demandes et s'occupe également de toute l'organisation rattachée de près ou de loin à la structure.

Au sein de l'établissement, plusieurs professionnelles sont représentées telles que : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultrices, agents titulaires du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance... Cette pluridisciplinarité a pour but de garantir une complémentarité entre les professionnelles afin d'assurer un accueil qualitatif. Régulièrement, le personnel assiste à des formations organisées par le CNFPT. Ces stages permettent à chacune d'améliorer ses compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances. Ils permettent aussi d'avoir des échanges intéressants sur nos différentes méthodes de travail avec les professionnels de la Petite Enfance ou du secteur social des autres collectivités/établissements.

Dans chaque service, une éducatrice de jeunes enfants assure la responsabilité de celui-ci. Elle est chargée de la dimension éducative du projet pédagogique. En lien avec l'équipe, les pratiques professionnelles sont régulièrement adaptées en fonction de notre projet et de l'évolution des situations rencontrées. Elle a également un rôle essentiel auprès des familles afin de les accompagner et de les orienter vers d'autres professionnels si nécessaire. D'autre part, elle guide et encadre les stagiaires durant leur présence au sein de l'établissement en leur transmettant son savoir-faire et son savoir-être. Enfin, elle assure la continuité de la directrice lorsqu'elle est amenée à s'absenter.

L'ensemble de l'équipe a pour mission principale d'assurer le bien-être physique et psychique de l'enfant. De plus, elle accueille et accompagne les enfants et leurs familles au quotidien en essayant d'élaborer une continuité éducative. Nous mettons tout en œuvre afin d'accueillir l'enfant dans son individualité au sein d'un collectif dans le but de répondre à ses besoins.

Accueillir des jeunes enfants en l'absence de leurs parents nous amène en tant que professionnelle à construire et développer une posture particulière. En effet, travailler avec un enfant, c'est l'accueillir le matin, veiller à son bien-être et son éveil tout au long de la journée. Pour se faire, les professionnelles doivent se montrer disponibles, présentes, bienveillantes afin de construire une relation de "confiance" avec l'enfant. Nous lui proposons une relation individualisée et rassurante qui sera construite avec lui dès la période d'adaptation. L'équipe prend le temps d'observer, d'écouter et s'adapte à ce que chacun vit, ce qui permet de répondre aux demandes des parents mais également celles des enfants.

Afin d'accomplir nos missions du mieux possible, le personnel assiste à des formations de professionnalisation tout au long de la carrière, organisées par le CNFPT. Ces stages permettent à chacune d'améliorer ses compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances. Ils permettent aussi d'avoir des échanges intéressants sur nos différentes méthodes de travail avec les professionnels de la Petite Enfance ou du secteur social des autres collectivités/établissements. Il arrive également que la collectivité organise des formations en interne afin que l'ensemble du personnel de la structure réfléchisse et se perfectionne sur un thème précis.

Se remettre en question, approfondir nos connaissances, et analyser nos pratiques est nécessaire afin de faire évoluer notre posture professionnelle. C'est pourquoi, une psychologue intervient auprès de l'équipe à raison de 2h, trois fois dans l'année. Ces temps d'échange, sont bénéfiques pour l'ensemble des professionnelles et nous permettent de prendre du recul sur des situations rencontrées où l'on peut se sentir également en difficultés.

Un médecin est également amené à être présent dans la structure à raison de 10h/ an. Préalablement à l'admission de l'enfant de moins de 4 mois, une visite médicale est obligatoirement organisée avec l'enfant et ses parents afin de faire un point sur son état de santé et sur son évolution globale. D'autre part, à la demande des parents ou des professionnelles il peut être amené à rencontrer l'enfant lors d'un rendez-vous afin d'échanger sur les différents questionnements. Toutefois, il n'établit pas d'ordonnances.

Une puéricultrice intervient également à raison de 20h/an. Elle a pour mission d'informer, sensibiliser et conseiller l'ensemble de l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Elle aide l'équipe à la mise en œuvre des différentes mesures pour l'accueil de tous. Elle assure des actions d'éducation et de promotion de la santé.

Enfin, tout au long de l'année des stagiaires sont accueillis dans notre établissement. En fonction de leurs études, ils ne réalisent pas forcément tous les mêmes tâches. Dès leur arrivée, ils prennent connaissance et signent le "livret d'accueil du stagiaire" qui leur donne les informations nécessaires au bon déroulement de leur stage (notion de confidentialité et de secret professionnel).

L'adaptation

L'adaptation est un processus de rencontre entre les professionnelles, l'enfant et sa famille. Il permet la construction de nouveaux liens entre l'enfant et la professionnelle, entre le parent et la professionnelle et entre l'enfant et les autres enfants accueillis. Cette période d'accueil progressive est très importante puisqu'elle permet à la triade enfant/parent/professionnel de se rencontrer. De plus, la période d'adaptation se fait dans un temps défini. Dès lors, une première rencontre est organisée entre les différents interlocuteurs. Dans la mesure du possible, nous essayons de mettre en place une double référence durant le temps d'adaptation afin de donner un repère à l'enfant et à sa famille lors de cette période transitoire. Lors de cette rencontre, la référente de l'adaptation échange avec la famille afin de comprendre et connaître l'environnement de l'enfant ainsi que ses habitudes de vie. Grâce à ces différents échanges avec la famille et à l'observation de l'enfant, nous pouvons adapter notre prise en charge envers l'enfant pour tenter de l'accompagner au mieux dans son individualité tout en prenant en compte les limites de la collectivité. Parallèlement à cet échange, un livret d'accueil est donné à la famille afin de retranscrire les habitudes de vie de l'enfant et des informations plus précises si la famille souhaite nous les transmettre.

Lors d'un second temps, l'enfant reste à la crèche sans la famille sur un court instant (environ 30 min) afin d'appréhender la séparation progressivement. En fonction de l'enfant, le temps d'adaptation évoluera afin de l'amener à participer à tous les temps forts au sein de la structure. Généralement, la période d'adaptation s'étend entre une et deux semaines mais peut être modifiée en fonction des situations. Nous veillons à ce qu'une professionnelle puisse être disponible auprès de l'enfant et de sa famille.

Cette période d'accueil progressive permet également de tisser des liens entre les professionnelles et les différentes familles. Elle permet de créer un lien de confiance afin d'instaurer une relation saine et pérenne autour de l'enfant. Nous mettons tout en œuvre pour rassurer la famille sur le bien-être de l'enfant au sein de la structure. Les familles peuvent, si elles le souhaitent, appeler durant la journée afin de prendre connaissance des informations sur la journée de l'enfant. Afin d'instaurer ce climat de confiance, il nous semble primordial d'être à l'écoute, d'avoir un respect mutuel et un dialogue ouvert entre les parents et les professionnelles.

Lorsque l'enfant est amené à changer de service (bébés-moyens vers les moyens-grands), nous organisons une adaptation progressive afin que l'enfant puisse s'imprégner de son nouvel environnement au sein de sa nouvelle section.

Nous veillons, à ce que chaque accueil et adaptation soit individualisé.

L'accueil du matin et les retrouvailles du soir

A L'ARRIVEE

L'accueil des enfants est un processus complexe impliquant les parents, l'enfant et les professionnelles. Accueillir c'est recevoir, abriter, contenir. Cela sous-entend donc une attention à l'autre, dans un souci de sécurité et de bienveillance.

L'accueil est individualisé pour chaque enfant, nous l'appelons par son prénom et nous veillons à ne pas utiliser de surnom ou de diminutif. Nommer l'enfant c'est le reconnaître en tant que personne à part entière au sein d'un groupe. Lors de cet accueil-séparation, les transmissions sont très importantes. Le parent qui amène son enfant signale tout événement qui a pu se produire depuis sa dernière venue dans la structure (prise de médicament, température, sur son développement, etc.). Si la famille le souhaite, un cahier de transmissions peut être mis en place entre la crèche et la famille. Ainsi, les parents peuvent également noter les informations à l'écrit. Cela permet un meilleur suivi de l'enfant tout au long de la journée et crée un lien entre la crèche et la maison. Dans ce sens, nous demandons aux familles d'entrer dans la salle de vie des enfants afin de faciliter le temps des séparations. Ce fonctionnement favorise un accueil de qualité.

Dans le même esprit, nous avons mis en place la pratique du portage en écharpe au sein de l'établissement. En effet, l'équipe a été formée afin de proposer aux enfants des possibilités de portage en écharpe plutôt que dans les bras directement.

Le portage en écharpe a été un projet pensé toujours dans le but d'améliorer notre prise en compte des différents besoins des enfants. Il a pour but notamment de favoriser la sécurité affective et la confiance en soi chez l'enfant, favoriser l'endormissement, ou encore améliorer la digestion chez certains enfants ... tout en respectant ses besoins physiologiques. Le portage en écharpe regroupe de nombreux aspects positifs pour le bien-être des enfants ; il nous paraissait essentiel de le proposer au sein de nos services.

Nous disposons d'écharpes de portage de type « ring sling » et « maï thaï » afin de proposer aux enfants deux types de portages différents. En effet, en fonction de l'âge de l'enfant, de la matière de l'écharpe ainsi que des besoins de chacun, l'équipe utilisera un moyen de portage différent.

LES RETROUVAILLES

Il s'agit d'un moment de transition très important pour l'enfant et son parent. Pour cela, nous souhaitons également que les parents puissent entrer dans la salle de vie de l'enfant afin de réaliser les transmissions de la journée. Une professionnelle se rend disponible pour échanger avec la famille et partager des anecdotes ou événements particuliers vécus par l'enfant. Enfin, ce temps de transition, permet également d'ouvrir le dialogue entre le parent et les professionnelles en cas de questionnements. Nous restons à l'écoute et attentives aux familles en cas de besoin. Nous restituons également le cahier de transmission crèche/maison s'il a été mis en place.

L'alimentation

Au-delà de sa fonction nutritive, le repas est un acte relationnel qui doit être vécu par l'enfant comme un vrai plaisir. Cela doit rester un moment de convivialité et d'échanges avec l'adulte dans une ambiance calme et détendue et non de conflit.

Les repas sont préparés sur place par la cuisinière et l'aide cuisinière avec des produits frais ou congelés. Les menus sont préétablis sur plusieurs semaines et affichés à l'entrée des services afin que la famille puisse adapter les repas à la maison en fonction de la crèche. Les menus sont variés, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants et dans la mesure du possible aux saisons. Les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés. Les repas se déroulent dans la tranquillité et pour cela, nous respectons les goûts, l'appétit et le rythme de l'enfant. Nous leur demandons de goûter aux plats préparés mais nous ne les obligeons pas à manger ou terminer leurs assiettes. Même si la famille le demande, nous ne privons pas un enfant de dessert.

Le repas est aussi l'occasion d'apprendre quelques règles à l'enfant :

- Attendre son tour pour être servi.
- Utiliser les formules de politesses adaptées à la situation (merci, s'il te plaît...).
- Rester à table
- Respecter la nourriture...

CHEZ LES BEBES-MOYENS...

Dans la mesure du possible, nous respectons le rythme et les habitudes de vie de chaque enfant. Le biberon est donné au bébé à sa demande par une professionnelle. Ils sont préparés préalablement le matin, ce qui permet à l'enfant de ne pas trop attendre.

Lorsque la famille souhaite diversifier l'alimentation de leur enfant, nous demandons aux familles d'avoir intégré plusieurs légumes pour débiter la diversification à la crèche afin de faciliter la préparation des repas pour tous.

Les repas sont servis dès 11h et se poursuivent en fonction du réveil des enfants. Sauf cas particulier, nous ne réveillons pas un enfant qui dort pour le repas. Les enfants sont installés dans des chaises hautes ou à table sur une chaise pour les plus grands. Nous servons des repas mixés et en morceaux quand ils les ont intégrés. Dès que l'enfant le souhaite ou que la famille nous le demande, l'enfant peut manger seul à l'aide d'une cuillère. Nous leur proposons également le menu servi dans une assiette compartimentée.

Le goûter est donné à partir de 15h. Il comprend un produit laitier, un produit à base de fruits (mixé pour les plus petits) et un produit à base de céréales (boudoir bébé, biscuit, pain ...).

CHEZ LES MOYENS-GRANDS ...

Avant chaque repas, nous avons mis en place un rituel afin que l'enfant ait un repère dans le temps. Ce rituel permet aux enfants de savoir ce qu'il va se passer et ainsi mieux appréhender le changement d'espace entre la pièce de vie et celle du coin repas. Ce moment est un temps calme, où l'on chante des chansons.

Après le temps chanson, nous lavons les mains de l'enfant puis il va s'asseoir tout seul à la place qu'il a choisie. Ce sont des petites tables de 6 couverts. Le repas est servi à 11 heures.

Les repas sont amenés dans des assiettes compartimentées où sont proposés l'entrée et le plat principal (protéines/légumes/féculents). L'enfant commence par l'aliment de son choix.

Les plus petits mangent les aliments mixés.

Même si les enfants mangent seuls à la cuillère, nous leurs proposons notre aide si besoin. De plus, nous mettons à disposition des enfants des fourchettes, afin de les habituer avant leur rentrée à l'école.

Lorsque le repas est terminé, chaque enfant se nettoie à l'aide d'un gant. Si besoin, une professionnelle l'accompagne dans cette démarche d'autonomie.

Le goûter est servi à 15 heures 30.

Des ateliers « cuisine » ont lieu de temps en temps et les enfants y participent. Ils cassent les œufs, versent le sucre et la farine, mélangent la pâte...

Ils sont toujours très contents de participer à cette activité et mangent ensuite avec plaisir le gâteau ou les crêpes qu'ils ont réalisés.

En été, lorsque le temps le permet, nous mangeons dans la cour. Les enfants adorent prendre leur repas ou leur goûter en plein air. Ces repas peuvent être sous forme de pique-niques (repas sans couvert, ni table).

Le sommeil

Le sommeil est un besoin fondamental pour l'enfant. Il est indispensable à son développement cérébral. Il régule notamment la production de plusieurs hormones (hormone de croissance, de l'appétit...). Il améliore également la concentration, consolide les informations mémorisées et favorise l'apprentissage récent. Lors des transmissions, le sommeil est un des sujets principaux abordés avec la famille afin d'organiser au mieux le besoin de repos de l'enfant durant la journée.

Pour les plus petits, nous respectons le rythme de sommeil de chaque enfant. Nous les installons dans un lit à barreaux avec une turbulette adaptée à la saison. Nous essayons d'organiser la disposition des lits en fonction des différents enfants afin de favoriser une meilleure qualité de sommeil pour tous. Une ambiance musicale est proposée en début de sieste afin de favoriser l'endormissement. En fonction de l'âge de l'enfant et de ses habitudes, plusieurs siestes leur sont proposées. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort sauf évènement exceptionnel (rendez-vous médical, par exemple). Durant les temps de sieste, nous vérifions régulièrement le bon déroulement de la sieste dans les dortoirs.

Pour les plus grands, une sieste est proposée à partir de 12h-12h30. Les dortoirs sont équipés principalement de lits bas afin que l'enfant puisse entrer et sortir de son lit tout seul. Toutefois, si besoin l'enfant peut dormir dans un lit à barreaux. La présence constante d'une professionnelle permet de favoriser un bon endormissement et de préserver au mieux le sommeil des enfants lors des réveils échelonnés. Même si l'enfant ne fait plus la sieste, nous lui proposons ce temps de repos avec le reste du groupe.

Pour les enfants qui n'ont qu'une sieste par jour et qui viennent uniquement l'après-midi, il est préférable qu'ils aient fait la sieste avant de venir. Dans un but de socialisation, l'enfant voudra jouer avec les autres plutôt que de faire la sieste. Toutefois, dans la salle de vie il existe un coin repos.

La place de l'objet transitionnel

L'objet transitionnel est défini par D.W.WINNICOTT en 1951 par le fait qu'il "*représente la transition du petit enfant qui passe de l'état d'union avec la mère, à l'état où il est en relation avec elle en tant que quelque chose d'extérieur et de séparé*".

Au sein de la structure, nous avons choisi de lui donner une place entière. En effet, l'enfant a souvent besoin d'un objet auquel se rattacher en l'absence de son parent. L'objet de transition est souvent représenté par le doudou. Il constitue un repère, à la fois sécurisant mais aussi en tant que symbole de la maison. Les doudous/sucettes sont à disposition des enfants durant la journée en cas de besoin. Progressivement, lorsque l'enfant grandit et en est capable,

nous l'encourageons à s'en détacher durant certains temps de la journée (lors des repas, des activités...). Le "doudou" peut faire les trajets entre la maison et la crèche ou rester à la crèche, selon le choix des parents.

Les soins d'hygiène et l'acquisition de la propreté

Le moment du change est un temps de relation privilégié entre l'adulte et l'enfant. Nous accompagnons ce temps de soin à travers la parole et le regard de la professionnelle. Nous verbalisons auprès de l'enfant les gestes que nous allons faire afin de le prévenir. Il s'agit d'un moment de calme, à l'écart de la salle de vie.

Pour les soins courants, nous utilisons du savon au PH neutre et de l'eau ou du liniment fourni par la famille. Une crème apaisante pour le change peut être utilisée si besoin. Le change a lieu autant de fois que nécessaire.

Pour la prise des températures, nous privilégions la prise de température en auriculaire avec un thermomètre adapté. Cependant, lorsqu'il y a un doute sur la température de l'enfant nous utilisons le thermomètre rectal.

Lorsque l'enfant est malade, tel que le rhume, nous pouvons lui faire des Désobstructions Rhinopharyngées (DRP). C'est un lavage de nez qui consiste à mettre du sérum physiologique dans la narine pour évacuer les sécrétions nasales. Cette pratique peut être effectuée maximum trois fois dans la journée afin d'éviter des lésions nasales. Nous pratiquerons ce soin avant le coucher de l'enfant afin d'évacuer le mucus nasal et ainsi faciliter sa respiration en position allongée.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est menée par l'équipe dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). L'acquisition de la propreté est un sujet essentiel pour de nombreuses familles. L'équipe reste à l'écoute des familles mais prend en compte également les besoins et les capacités de l'enfant.

Nous demandons aux familles, premiers éducateurs de l'enfant, de débiter l'acquisition de la propreté au domicile. Dans une continuité des habitudes de vie de l'enfant, nous débutons ensuite cette acquisition au sein de la crèche. Parallèlement, si nous pensons que l'enfant est prêt à commencer cet apprentissage nous encourageons les familles à l'initier à la maison.

Ainsi, en accord avec l'enfant et sa famille, le pot ou les petits wc lui sont proposés régulièrement dans la journée. Lors de cette phase de transition, nous proposons aux familles d'utiliser des couches culottes afin de faciliter l'autonomie chez leur enfant.

Le jeu et les différentes activités d'éveil

La crèche est un lieu d'éveil et de découverte pour l'enfant. Pour qu'il puisse s'épanouir pleinement, de nombreuses activités libres ou dirigées lui sont proposées tout au long de la journée. Les activités proposées sont adaptées à l'âge et au développement psychomoteur de chaque enfant.

BEBES - MOYENS

Au sein de la section des bébés-moyens, nous pratiquons la motricité libre. Il s'agit de laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer. Ainsi, l'enfant est acteur de son propre développement, il peut tester les limites de son corps et expérimenter de nouvelles positions librement. Lors de temps courts, notamment après les repas ou la prise de biberon, nous installons les enfants dans un transat ou dans la balancelle le temps de la digestion. Afin de respecter son rythme de développement, nous ne mettons pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même. La motricité libre permet à l'enfant d'acquérir plus de confiance puisqu'il construit lui-même son propre chemin et favorise également son initiative et sa créativité.

Les tous petits sont installés sur le dos ou le ventre en fonction de leurs acquisitions dans le parc pour garantir une sécurité physique nécessaire dans une section multi-âges. Nous leur mettons à disposition des jouets, hochets... Lors de temps plus calmes, ils sont amenés à expérimenter différents endroits de la grande salle de vie. Ces différents instants de jeux permettent de varier les espaces mais aussi les interactions avec les autres enfants. Il est très enrichissant pour tous d'interagir avec des enfants d'âges différents. Les plus petits se nourrissent des expériences des plus grands, et inversement, les plus grands pourront enrichir leurs capacités relationnelles d'empathie et d'entraide.

Durant toute la journée, des jeux sont mis à disposition des enfants. Nous essayons de proposer différents types de jeux pour que chaque enfant en fonction de son âge puisse y trouver un intérêt particulier. Lorsque le temps le permet, les bébés comme les moyens sont amenés à aller jouer dans la cour. Pour les plus petits, un tapis est installé afin qu'ils puissent également bénéficier des temps de jeux à l'extérieur ou une promenade en poussette leur est proposée.

MOYENS - GRANDS

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité. Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement aménagé lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer. Ainsi, la pièce de vie a été aménagée et pensée pour répondre à tous les besoins des enfants. En effet, nous avons 5 coins bien définis : un coin repos, un coin lecture, une structure de motricité, un espace de jeux

avec des tables sur lesquelles nous mettons à disposition des jeux de construction, d'encastrement, etc. puis des espaces de jeux dit d'imitation tel que la dînette, les voitures.

Lors de l'accueil du matin et du temps de retrouvailles, les enfants sont en jeux libres. L'enfant a alors le libre choix d'aller dans l'espace qui l'intéresse et peut utiliser le jeu comme il le souhaite, pour pouvoir se construire et s'épanouir avec ses propres ressentis et ainsi choisir avec qui il souhaite jouer ou non (c'est le début de la socialisation).

A 10 heures nous faisons des groupes (2 ou 3 groupes) pour faire des activités dirigées dans différentes pièces de la crèche. Il n'y a pas de planning préétabli pour les activités. Nous nous adaptons aux enfants en les observant pour savoir quelles activités nous allons leur proposer. Si l'enfant a besoin de se mouvoir, nous pouvons lui proposer un atelier lié à la motricité comme la piscine à balles. Au contraire, s'il déborde d'imagination nous pouvons lui proposer un atelier manuel comme de la peinture, de la pâte à modeler ou encore du dessin. Cependant, lorsque le temps nous le permet nous essayons d'aller dans la cour extérieure de la structure.

A 10 heures 45 nous rangeons la salle pour pouvoir chanter avant de passer à table.

L'après-midi les jeux sont libres du lever de la sieste au goûter. A partir de 17 heures, les jeux plus calmes sont proposés.

En fonction du calendrier (Noël, fête des mères, chandeleur...), des ateliers exceptionnels sont mis en place.

ACTIVITES EXTERIEURES

Tout au long de l'année, diverses activités extérieures (avec des intervenants ou en partenariat avec d'autres structures) sont proposées aux enfants.

Tous les mercredis matin (hors vacances scolaires) de 9heures30 à 10heures15, un groupe de 4 enfants va participer à une séance de gym avec l'éducatrice sportive de la ville. Ces séances se déroulent dans les locaux de la MJC située à côté de la crèche.

Régulièrement, un groupe de 4 à 6 enfants se rend dans 2 écoles maternelles alternativement pour passer une matinée avec les écoliers. Ces temps d'échanges permettent de familiariser l'enfant à cet environnement afin de faciliter leur prochaine entrée à l'école. Durant la matinée, les enfants sont intégrés au sein du groupe de l'école et participent activement aux différents temps proposés. Dans la mesure du possible, nous essayons d'amener les enfants dans leurs futures écoles respectives. Lorsque le temps le permet, nous en profitons pour faire une balade à pied, sinon, nous utilisons le bus de la Mairie de Mazamet.

Une fois par mois, 6 enfants vont à la médiathèque. Dans un premier temps, une animatrice nous conte des histoires, puis les enfants peuvent découvrir librement différents livres. Nous empruntons également des livres afin que tous les enfants de la crèche puissent les découvrir.

Des moments de partage avec les résidents d'une maison de retraite sont aussi organisés. Régulièrement, l'animatrice accompagne 3 ou 4 résidents pour venir participer à des activités manuelles. Ces temps de partage sont attendus de tous et sont très enrichissants pour chacun. Nous sommes également amenés à aller à la maison de retraite vivre des temps de jeux et de goûter avec les résidents.

Durant l'année (4-5 fois par an), un musicien chanteur vient faire des interventions musicales auprès des enfants. Avec lui, les enfants peuvent chanter, il met à leur disposition des instruments de musique, ils dansent... Cela se fait en 2 groupes par intervention afin que l'ensemble des enfants présents ce jour-là puissent en bénéficier. Nous finissons l'année avec son spectacle de Noël.

Au mois de juin, nous organisons une après-midi festive pour clôturer la fin d'année en présence des familles.

Enfin, nous sommes également amenés à partager des événements avec la crèche de la Lauze.

L'accueil d'un enfant malade

Dès l'entrée en crèche de l'enfant, nous demandons aux familles de nous fournir un protocole en cas de fièvre. Celui-ci indique la posologie et la voie d'administration du médicament à donner à l'enfant en cas de fièvre. En fonction de l'enfant, le médecin précise la température à partir de laquelle nous donnons le médicament. Ce protocole est à renouveler tous les 3 mois. Les parents signent également une autorisation d'administration de médicaments par le personnel sur présentation d'une ordonnance.

Au sein de l'établissement, lorsque l'état général de l'enfant nécessite la prise de l'antipyrétique, nous informons la famille afin de s'assurer que l'enfant n'ait pas déjà reçu un traitement et avoir leur accord pour lui administrer.

S'il a une pathologie plus grave ou s'il se blesse sérieusement, la directrice peut être amenée à appeler le SAMU. Dans tous les cas les parents seront aussi prévenus.

L'enfant malade peut être accueilli en crèche si son état de santé est compatible avec la vie en collectivité et s'il n'est pas en phase aigüe de maladie contagieuse ou si ce n'est pas une maladie à éviction. S'il doit avoir un traitement, nous demandons aux parents de privilégier

l'administration de médicaments le matin et le soir. Si cela n'est pas possible (nécessité de 3 prises quotidiennes), l'administration de médicaments pourra être assurée par le personnel de l'établissement dès lors que ces soins ont fait l'objet d'une prescription médicale. Les parents devront fournir l'ordonnance et le médicament correspondant, non entamé qui sera conservé tout le temps du traitement à la crèche. La première dose devra être donné à la maison.

Enfin, si nécessaire un projet d'accueil individualisé (PAI) est élaboré entre la famille, le médecin de l'enfant, le médecin de la structure et l'établissement pour répondre aux besoins de l'enfant en cas d'urgence (allergies, convulsions...).

L'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique

La convention relative aux droits de l'enfant stipule : *"les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité"*.

L'objectif est de permettre à ces enfants de sortir de leur milieu familial quelques heures par semaine et de rencontrer d'autres enfants du même âge. Le choix et les modalités de l'accueil se font en concertation avec les parents, l'équipe, le médecin rattaché à l'établissement, et les partenaires spécialisés éventuels (ex : CAMSP).

Associer les parents à la vie de la crèche

La relation avec les parents doit être basée sur une confiance mutuelle. C'est pour cela que nous avons mis en place plusieurs outils.

LE LIVRET "MON HISTOIRE"

Ce livret est donné lors de l'inscription, nous demandons aux familles de le remplir pour le premier jour d'adaptation. Il nous permet de connaître l'enfant : son histoire, son environnement et ses habitudes de vie. Les informations que l'on reçoit nous permettent de répondre aux besoins de l'enfant de façon individualisé.

LE CARNET DE LIAISON

Il est principalement mis en place dans la section des bébés moyens, il est fourni par les parents. Il est très important car toutes les informations concernant le sommeil, l'alimentation, l'humeur, les problèmes éventuels...de l'enfant y sont notés dessus. Il fait la navette entre la crèche et la maison.

Le matin, les parents le remplissent avant d'amener leur enfant à la crèche et le donnent à la professionnelle qui accueille l'enfant. Il permet ainsi un meilleur suivi de l'enfant durant la journée. Le soir, la professionnelle restitue le carnet au parent avec toutes les informations de la journée.

Le carnet de liaison est un outil de transmission écrite. Cela permet de donner toutes les informations importantes concernant l'enfant et de ne pas oublier d'informations lors des transmissions orales.

Le cahier de liaison ne remplace pas les transmissions orales, il vient en complément.

LES TRANSMISSIONS ORALES

La communication avec les parents est importante pour l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien à travers les transmissions, ces échanges qui permettent aux adultes de prendre le relai avec l'enfant.

Les transmissions ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche. Les transmissions des professionnelles portent sur les différents volets : les éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, sommeil) particulièrement importants chez les bébés, les qualités subjectives de la journée de l'enfant concernant plutôt son humeur, son plaisir d'être là, etc. Elles peuvent être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant : des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres.

L'équipe a fait le choix de laisser rentrer les familles dans la pièce de vie lors des accueils du matin et du soir, ce qui permet d'instaurer un climat plus serein favorisant la parole et l'écoute. Les parents sont invités à venir s'asseoir aux sols, si ils le souhaitent. Certains parents préfèrent aller à l'essentiel. Contrairement à d'autres qui sont plus intéressés par les soins effectués ou plus curieux des activités réalisées. L'équipe s'adapte aux besoins et aux demandes de chaque famille accueillie. Lorsque les professionnelles et/ou les familles le souhaitent, nous pouvons organiser un rendez-vous individuel afin d'échanger sur la situation.

FETE DE FIN D'ANNEE

Au mois de juin, a lieu la fête de fin d'année. Les parents sont invités et un goûter est offert. C'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer la prochaine rentrée.

PHOTOS

Au quotidien, nous prenons les enfants en photos. Nous proposons aux familles de les leur transférer lorsque l'enfant quitte la crèche.

REUNION D'INFORMATION A THEME

Ponctuellement, nous pouvons organiser des soirées d'informations sur une thématique précise (dernièrement sur le portage physiologique des enfants) afin d'échanger entre professionnelles et parents, avec parfois la présence d'un intervenant extérieur.

SUIVI INTERNE DU PROJET

Une fois par an, une évaluation du projet sera faite pour savoir si les objectifs fixés ont été atteints et faire un bilan des pratiques mises en application.

Nous pourrons alors nous fixer de nouveaux objectifs ou simplement les faire évoluer différemment.

CONCLUSION

Ce projet est donc le résultat d'une réflexion de toute l'équipe sur nos pratiques quotidiennes pour amener l'enfant vers son autonomie et répondre au mieux à ses besoins et à ceux de sa famille, ainsi qu'à leur évolution.

Les premières années de la vie d'un enfant sont essentielles pour son développement psychomoteur et affectif.

La crèche, en continuité de l'action éducative menée dans la famille, a donc un rôle important à jouer pour favoriser l'éveil et la socialisation de chaque enfant.

Mazamet, le 24 novembre 2022.